



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le onze (11) octobre deux mille seize (2016), à 19h30, sous la présidence de monsieur Dominic Tremblay, maire, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Violette Bouchard, conseillère
- . Viateur Tremblay, conseiller
- . Ginette Claude, conseillère
- . Céline Dufour, conseillère
- . Patrice Desgagnés, conseiller

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ABSENTE : . Noëlle-Ange Harvey, conseillère

La conseillère Noëlle-Ange Harvey est absente et a avisé de son absence.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

#2016-10-339 - Adhésion au projet « Pour une municipalité sans violence! » mis sur pied par La Maison La Montée et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement

Considérant que la municipalité condamne tout genre de violence qui pourrait avoir lieu sur son territoire ainsi qu'ailleurs;

Considérant que la municipalité est interpellée par la problématique de violence que vivent certaines personnes, tout genre et âge confondus;

Considérant l'initiative de La Maison La Montée et du regroupement provincial des maisons d'hébergement de mettre sur pied le projet intitulé « *Pour une municipalité sans violence* »;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au projet « *Pour une municipalité sans violence* ».

Donné à l'Isle-aux-Coudres, ce treizième (13^e) jour d'octobre deux mille seize (2016).

Copie certifiée conforme par :


Pamela Harvey,
Directrice générale et secrétaire-trésorière